

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ 0003 /PRG/CNRD

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIC**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Vu la Charte de la Transition ;

**Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
l'Administration publique;**

**Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;**

**Vu l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux
en vigueur.**

**Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.**

DECRETE

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les noms suivent sont nommés à des postes de
responsabilités ci-après :

Conseiller Principal : Docteur **Bachir KANTE**, précédemment Conseiller chargé de
Mission ;

Conseiller chargé des questions de politique de santé : Docteur **Moustapha DABO**,
précédemment Coordinateur National programme élargi de vaccination/soins de santé
primaires ;

Conseiller en Charge de la coopération Technique : Professeur **Falaye TRAORE**,
précédemment Directeur National pharmacie et médicaments ;

Conseiller juridique : Monsieur **Souleymane TOURE**, Juriste matricule 254884J ;

Conseillère chargée de mission : Docteur **Ramata BALDE**, Médecin Spécialiste en
Ophtalmologie ;

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 03 JAN 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA